

| | |
|---------------------|---|
| Zeitschrift: | Bulletin de la SHAG : revue annuelle de la Société d'histoire et d'archéologie de Genève |
| Herausgeber: | Société d'histoire et d'archéologie de Genève |
| Band: | 8 (1943-1946) |
| Heft: | 3 |
| Artikel: | Les débuts de la typographie genevoise, les Foires et l'École |
| Autor: | Delarue, Henri |
| DOI: | https://doi.org/10.5169/seals-1002601 |

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 22.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

LES DÉBUTS DE LA TYPOGRAPHIE GENEVOISE,
LES FOIRES ET L'ÉCOLE

par

Henri DELARUE

Le 24 mars 1478 paraît à Genève le Livre des Saints Anges du Cardinal François Ximénez ; c'est le premier imprimé de date connue, publié dans cette ville, il est suivi en août par le roman de Mélusine par Jean d'Arras, illustré de gravures sur bois. Le premier livre illustré lyonnais est du 28 août de la même année et c'est le premier qui ait paru en France.

Le 9 octobre paraît le Livre de sagesse de Guy de Roye et le 28 novembre le Roman de Fierabras par Jean Bagnyon, avocat de Lausanne qui sera, quelques années plus tard, en 1487, reçu bourgeois de Genève pour le service rendu à la communauté par la composition du « *Tractatus potestatum dominorum et libertatum subditorum* ».

Rien semble-t-il n'annonçait cette éclosion doublement remarquable, d'abord parce qu'il s'agit de quatre ouvrages en langue vulgaire et que le plus souvent, travaillant pour l'Eglise ou pour les clercs, les premiers imprimeurs nous ont donné surtout des ouvrages en latin, ensuite parce que les quatre premiers livres genevois sont tous des éditions originales.

L'imprimeur est un Allemand, maître Adam Steinschaber, de Schweinfurt ; il a signé le Calendrier de 1479 et la Légende dorée de 1480, c'est tout ce que nous savons de lui ; ses antécédents sont inconnus et après 1480 son nom et son matériel typographique disparaissent ; est-il parti, est-il mort ? Nous l'ignorons, comme on ignore également qui, derrière l'imprimeur allemand, fut l'initiateur de cette production littéraire qui

continua jusqu'à la fin du siècle et constitue la caractéristique la plus remarquable des débuts de la typographie genevoise.

Si nous devons renoncer à connaître la personne ou le milieu auquel nous devons la première manifestation des lettres fran-çaises à Genève, nous pouvons en revanche nous faire une idée des circonstances qui ont favorisé cette éclosion.

En effet, Adam Steinschaber a encore imprimé un calen-drier le 17 et le 25 octobre 1479, un « *Manipulus curatorum* » le 29 mars 1480 et la *Légende dorée* de Jacques de Voragine le 24 octobre de la même année, or tous ces livres, à l'exception du roman de *Fierabras*, sont sortis de presse quelques jours ou quelques semaines avant les trois grandes foires de Pâques, d'août et de la Toussaint. La première s'ouvrail huit jours après Pâques, la seconde au début d'août, la troisième dans la pre-mière quinzaine de novembre. Du parallélisme que nous constatons entre les dates de publication et celles des foires, il ressort de toute évidence que c'est en vue de ces dernières que Stein-schaber travaillait.

L'imprimerie a été introduite à Rome par un prélat huma-niste, à Paris par deux professeurs de Sorbonne, à Bâle l'un-iversité a créé le climat favorable à son établissement, on voit qu'à Genève ce sont les foires et la rivalité avec Lyon qui ont joué ce rôle.

Dans l'œuvre de Steinschaber les livres datés représentent presque la moitié, sept sur un total de quinze. Chez les impre-meurs qui lui ont succédé, la proportion est notablement plus faible, de sorte que les enseignements qu'on peut tirer d'un examen statistique sont plus incertains. Si on situe sur le calen-drier les livres datés imprimés par Louis Cruse, Jean de Stalle et Jean Belot, on obtient un dessin moins net que ce n'était le cas avec Steinschaber.

On peut le constater dans la liste chronologique des livres datés imprimés à Genève jusqu'à la fin de l'activité de Louis Cruse et de Jean Belot (1478-1513).

| | | | Date de Pâques |
|----|---|-----------|---------------------|
| 1. | Fr. Ximénez. <i>Livre des Saints Anges</i> . Steinschaber | 24 mars | 1478 <i>22 mars</i> |
| 2. | [Jean d'Arras.] <i>Roman de Mélusine</i> . Steinschaber | août | 1478 |
| 3. | [Guy de Roye.] <i>Livre de sapience</i> . Steinschaber | 9 octobre | 1478 |
| 4. | [Jean Bagnyon.] <i>Roman de Fierabras</i> . Steinschaber | 28 nov. | 1478 |

| | | | Date de Pâques |
|-----|--|---------------|----------------------|
| 5. | Breviarium ad usum gebenn. Louis Cruse | 21 août | 1479 |
| 6. | Calendarium. H. Wirczburg & Steinschaber | 17 et 25 oct. | 1479 |
| 7. | Guy de Montrocher. Manipulus curatorum Steinschaber | 29 mars | 1480 <i>2 avril</i> |
| 8. | Constitutiones synodales. Louis Cruse | 15 juin | 1480 |
| 9. | J. de Voragine. Legenda sanctorum. Steinschaber | 25 octobre | 1480 |
| 10. | Thomas d'Aquin. De arte... predicandi. Louis Cruse | 10 sept. | 1481 |
| 11. | Histoire d'Olivier de Castille. Louis Cruse | 3 juin | 1482 |
| 12. | Guy de Roye. Doctrinal de sapience Promenthoux, L. Cruse | 2 août | 1482 |
| 13. | Jean Bagnyon. Fierabras. L. Cruse | 13 mars | 1483 <i>30 mars</i> |
| 14. | Breviarium ad usum gebenn. L. Cruse et J. de Stalle | 5 avril | 1487 <i>15 avril</i> |
| 15. | Vocabulaire latin français. Louis Cruse | 15 juin | 1487 |
| 16. | Donatus minor. Louis Cruse | 24 sept. | 1487 |
| 17. | Guy de Roye. Doctrinal de sapience. Louis Cruse | 7 août | 1488 |
| 18. | Les sept sages de Rome. Louis Cruse | 24 mai | 1492 |
| 19. | Mancinelli. Donatus melior. J. de Stalle | 15 mai | 1493 |
| 20. | Guy de Roye. Doctrinal de sapience. L. Cruse | 8 nov. | 1493 |
| 21. | Les sept sages de Rome. L. Cruse | 21 juillet | 1494 |
| 22. | W. Rolevinck. Les fleurs et manières des temps passés, [J. Belot] | 28 avril | 1495 <i>19 avril</i> |
| 23. | Missale ad usum gebenn. J. Belot | 5 février | 1498 |
| 24. | Les sept sages de Rome. J. Belot | 21 juillet | 1498 |
| 25. | Pierre Gay. Regule grammaticales | 24 mai | 1503 |
| 26. | Breviarium ad usum lausannensem. J. Belot | 8 nov. | 1503 |
| 27. | Missale ad usum lausannensem. J. Belot | 13 déc. | 1505 |
| 28. | Indulgences en faveur du St-Esprit. | (11 mars) | 1507 <i>4 avril</i> |
| 29. | Libertés et franchises de Genève. J. Belot | 27 juillet | 1507 |
| 30. | Missale ad usum gebenn. J. Belot | 19 février | 1508 |
| 31. | Manuale ad usum tharenthasiensem. J. Belot | 15 octobre | 1508 |
| 32. | Breviarium ad usum lausann. L. Cruse | 27 mars | 1509 <i>8 avril</i> |
| 33. | Indulgences en faveur de St-Pierre de Rome | (6 avril) | 1509 <i>»</i> |
| 34. | Marchepallu. De incolentibus purgatorium L. Cruse | 8 mai | 1509 |
| 35. | Indulgences. | (10 avril) | 1511 <i>20 avril</i> |
| 36. | Anianus. Compotus | 25 octobre | 1511 |
| 37. | Statuta Sabaudie. J. Belot | 29 mai | 1512 |
| 38. | Statuta per Karolum ducem condita. Jacq. Vivian | 5 déc. | 1513 |

Les mois de janvier et février, 5 semaines allant du 16 juin au 20 juillet, les mois de septembre et de décembre ne donnent en tout que 6 numéros, il y a, en revanche, une nette prédominance dans les semaines qui précèdent Pâques, puis de la fin de juillet au début d'août et de la fin de septembre au commen-

cement de novembre, d'où l'on peut conclure que les foires continuent à exercer leur influence sur la production du livre. Mais on remarque également entre la mi-mai et la mi-juin un groupe assez dense que les foires ne sauraient expliquer.

En y regardant de près on constate une particularité curieuse. Près de la moitié des livres en question sont des manuels scolaires : *La grammaire latine* de Mancinelli, accompagnée des *Distiques* de Caton, les *Regule grammaticales* de Pierre Gay et un *Vocabulaire latin français*.

Un seul livre de la même catégorie apparaît dans une autre saison : le *Donat* du 24 septembre 1487. Si, comme on peut le supposer, ces livres ont été imprimés en vue d'un écoulement rapide, ils devaient paraître pour le moment de la plus grande demande, soit pour la rentrée des classes. Nous nous demandons alors quand commençait à Genève, au XV^e siècle, l'année scolaire. Ceux qui ont écrit l'histoire de nos écoles n'en ont pas parlé et je ne connais aucun document qui le dise de façon explicite, mais il n'est pas impossible de s'en faire une idée, au moins approximative. Dans les Registres du Conseil, on trouve en toute saison des délibérations relatives à l'école : réclamations des maîtres ou des parents, incidents divers, nominations à la suite d'un départ abrupt ou d'un décès, entretien d'un immeuble ancien et en mauvais état sont des cas qui excluent une périodicité régulière.

Mais il n'en va pas de même des affaires normales. Et d'abord un arrêté du 1^{er} janvier 1499 stipule que « dorénavant le recteur des écoles percevra 6 quarts pour les classes inférieures et pour les supérieures 3 gros par terme »; le tarif annuel étant de 6 gros, cette disposition montre l'année scolaire répartie en deux termes. Le 1^{er} janvier 1510 le Conseil avise de se procurer un bon recteur et, de fait, on rencontre plusieurs nominations fin décembre ou en janvier et des démissions à Noël, qui paraissent correspondre à la fin et au début de l'année civile. Mais c'est aux mois d'avril et de mai que le Conseil s'occupe en général de l'organisation de l'école. Des statuts sont acceptés le 8 avril 1502. Ils sont corrigés le 13 avril 1510. En 1513, c'est le 3 mai qu'est promulguée l'ordonnance des « paches », soit contrat du recteur des écoles et de ses bacheliers. C'est enfin

le 21 mai 1536 que Farel fait voter en Conseil général le principe de l'école réformée et nommer son recteur en la personne d'Antoine Saunier. Quant aux nominations, elles ont souvent lieu en juin : Claude Esserton devient recteur le 28 mai 1510. On trouve son contrat renouvelé le 2 juin 1514. Jean Christin est nommé recteur le 12 juin 1523 et se retire au printemps 1528. Son remplaçant est agréé le 16 mai. Après la Réforme on retrouve les mêmes dates : Antoine Saunier, on vient de le voir, est nommé le 21 mai 1536. Des démarches sont faites en 1541, auprès de Mathurin Cordier qui refuse le 9 juin et une seconde fois en mai 1545. Enfin chacun sait que Calvin inaugura le Collège et l'Académie le 5 juin 1559. Il ne faisait en cela, semble-t-il, que suivre une ancienne coutume. La célébration du « *Dies academicus* » le 5 juin serait tout ce que nous avons conservé de ce qui nous paraît avoir été le régime de l'école de Versonnex et du collège de Rive, et qui concorde avec ce que pour Lausanne les *Leges scholae Lausannensis* de 1547 nous disent de façon explicite : « *Promotiones singulis annis bis ad Maii Novembrisque calendas celebrantur* ¹ ».

La constatation d'une année scolaire commençant en juin a en soi un certain intérêt ; au point de vue qui nous occupe, on conviendra qu'il n'y a pas lieu de s'étonner que les livres d'école aient été publiés de préférence en mai et au début de juin. Ce qui pouvait paraître une anomalie devient au contraire une confirmation des observations faites précédemment, et complète l'image schématique du rythme de la production typographique genevoise, réglée par les foires pour le marché extérieur et par l'école pour l'intérieur.

Dans les trois lettres d'indulgences accordées le 11 mars 1507 à Andreas Piard, le 6 avril 1509 à Dom François des Vernets, le 10 avril 1511 à Louis de Menthon, on pourrait en ajouter une du 5 avril 1515 à Severin des Vernets, l'indication du jour et du mois est manuscrite et correspond à l'acquisition de la pièce, non pas à l'impression qui est nécessairement un peu antérieure. Il y a lieu de remarquer que ces pièces ont toutes été acquises quelques jours ou quelques semaines avant Pâques.

¹ J. LECOULTRE, *Mathurin Cordier*, p. 486.

Si je les signale ici c'est pour constater qu'elles n'ont rien à voir avec les foires mais que c'était, pour s'exprimer un peu familièrement, des articles de carème.

Une remarque qu'on peut faire encore, c'est que les deux missels de Genève ont été imprimés en février, le 5 février 1498 et le 19 février 1508. Ce n'est peut-être qu'une simple coïncidence, mais il faut noter que ces dates précèdent de peu la fête de la chaire de Saint-Pierre. Cela me donne l'occasion de dire deux mots de la foire qui l'accompagnait.

Frédéric Borel n'en a plus trouvé mention depuis 1440. Il ne pense pas, cependant, qu'elle ait disparu complètement mais seulement qu'elle fut peu à peu délaissée par les marchands. Cela est parfaitement juste. On la retrouve mentionnée encore dans le dernier volume imprimé des R.C. le 21 février 1536 : « A la clamour de plusieurs paysans et gens de la ville, marchands et autres, est esté ouys que cette mutation de la foire changée du jour Saint Pierre au lendemain, chose seremoniose par feu Charles Seyssel evesque de ceste cité... soit inutile et à ladict foire foyere dommaigeable, et dempuis icelle mutation ladict foire soit allé en diminuant. Est esté avisé resolu et arresté que icelle foire soit en son premier jour remise et pourtant soit demain et après demain par ceste cité, à son de trompe proclamé et préconisé que icelle foire est à son premier jour des hores en avant remise et assignée, et le dict jour feste S. Pierre se tiendra. »

Est-ce la fête du saint patron, est-ce la foire du 22 février qui ont déterminé la date de publication de nos missels, on peut se le demander.

Les vieux almanachs s'ornaient volontiers d'images en rapport avec les travaux du mois ; en disposant dans le calendrier les anciens livres imprimés on voit s'esquisser les « travaux et les jours » de la typographie genevoise, qui, née à la faveur des foires, renouvelée par la Réforme, nourrie par l'Académie n'a pas cessé de fleurir dans la cité.
